

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?La-Commission-europeenne-doit-defendre-la-liberte-de-conscience>



La Commission européenne doit défendre la liberté de conscience ...

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : dimanche 20 juin 2021

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Communiqué du COLLECTIF LAÏQUE NATIONAL

La Commission européenne doit défendre la liberté de conscience et pas seulement la « liberté de religion et de croyance » !

La Commission Européenne vient de désigner un nouvel envoyé spécial, **Christos Stylianides**, pour la défense de « la liberté de religion et de croyance » dans les pays où elle est menacée. Cet envoyé est rattaché directement au Vice-Président en charge de la promotion des modes de vie européens, Margaritis Schinas.

Son prédécesseur, **Jan Figel**, s'était contenté, conformément à son mandat, d'encourager les dialogues entre les responsables des cultes afin de protéger les minorités religieuses. Il ne s'était jamais préoccupé des discriminations sévères visant les athées, les agnostiques ou, plus généralement, ceux qui n'ont pas de religion.

Les associations laïques avaient déjà appelé à modifier le contenu de son mandat pour y inclure la défense de ces populations menacées et traitées comme des criminels dans certains des pays que cet envoyé spécial va visiter.

Nous appelons le Vice-Président de la Commission, M. Schinas, conformément à l'avis de la médiatrice de l'Union européenne, à inscrire explicitement, dans la mission de l'envoyé spécial, la défense de tous ceux qui sont discriminés en raison de leurs convictions et pas seulement en raison de leur religion et de leurs croyances.

Ainsi l'Union européenne défendra à l'extérieur les valeurs qu'elle s'est données, en particulier « la liberté de pensée, de conscience et de religion » (*articles 9 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme*), dont la Cour de Strasbourg a souligné à maintes reprises qu'elle « est aussi un acquis précieux pour les athées, les agnostiques, et les indifférents ».

Fait à Paris, le 11 juin 2021

